



RAPPORT D'activité 2009



PROMOTELEC
Vivons mieux l'électricité

Les 7 COLLÈGES DE L'ASSOCIATION

Organismes relevant
des professions de la
fabrication d'équipements
électriques et de la
distribution



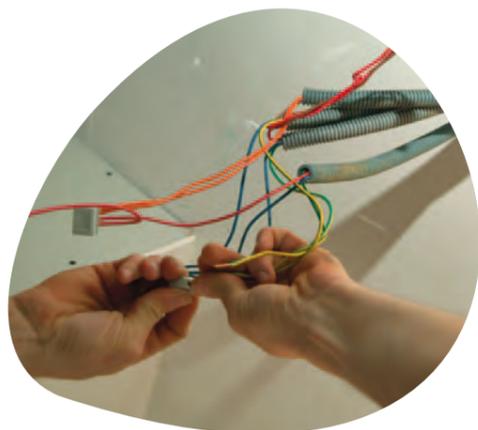
Organismes relevant
du bâtiment



Organismes
de contrôle



Organismes relevant
des professions
de l'installation
électrique



Fournisseurs
d'électricité



Gestionnaires
de réseaux



Organismes IPC :
institutions,
prescripteurs et
associations de
consommateurs



SOMMAIRE

	Mot du Président	p. 5
1	Présentation de l'association	p. 6/7
2	Objectifs	p. 8/9
3	Pôles de compétitivité	
	• Sécurité et qualité globales des installations électriques	p. 10/11
	• Domotique et réseaux de communication	p. 12/13
	• Performance énergétique et environnementale	p. 14/15
4	Outils de communication	p. 16/17
5	Produits et prestations de services	p. 18
6	Organisation et membres	p. 19

La PROMOTION DES USAGES DURABLES DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LE BÂTIMENT RÉSIDENTIEL ET LE PETIT TERTIAIRE

Usages

De la force motrice aux courants faibles, du confort thermique (chaud et froid) aux automatismes et aux technologies de l'information et de la communication, les usages de l'électricité se caractérisent par leur immense diversité, complément indispensable à la mise en œuvre de toute énergie utilisée dans le bâtiment.

Bâtiment résidentiel et petit tertiaire

Les usages variés de l'électricité s'intègrent naturellement dans le bâtiment : c'est ce lien fondateur que nous entendons réaffirmer par-delà les spécificités de nos métiers. Cette proximité doit valoriser le rôle essentiel de la filière électricité dans l'évolution du bâti, notamment dans le contexte réglementaire.

Électricité

Symbole de modernité et de progrès, l'électricité est l'énergie vitale par excellence, source irremplaçable de confort, respectueuse de l'environnement.

Durable

Valoriser la qualité et la sécurité des installations et des équipements, l'efficacité énergétique, la compétitivité économique et la protection de l'environnement grâce à des solutions innovantes, favorisant la réduction des émissions de CO₂.



MOT DU PRÉSIDENT



VIVONS MIEUX L'ÉLECTRICITÉ

L'année 2009 a vu Promotelec pleinement s'appuyer sur les évolutions majeures décidées lors de l'exercice précédent : financement collégialement réparti, changement d'objet, évolution des statuts et du règlement intérieur, nouvelle identité visuelle, élargissement du conseil d'administration et accueil d'un nouveau membre ; tels sont quelques uns des faits marquants qui ont porté l'activité et le rayonnement de notre association.

Aujourd'hui, Promotelec est en ordre de marche, plus que jamais déterminée à atteindre les objectifs définis avec ses membres. Ils vous sont présentés dans les pages de ce rapport d'activité. Ces objectifs sont tournés vers les services aux consommateurs et leur sensibilisation à un usage durable de l'électricité, l'émergence de positions communes et la valorisation de notre filière auprès des pouvoirs publics, au bénéfice de l'intérêt général.

Fidèle à son esprit d'ouverture vers l'ensemble des acteurs de la filière électricité et du bâtiment, de dialogue et de concertation avec ses partenaires, Promotelec renouvelle pour 2010 sa volonté d'être un acteur pleinement engagé dans les débats et les enjeux de notre temps. Le Grenelle de l'environnement nous donne l'occasion de réaffirmer la contribution majeure de notre filière aux objectifs de l'État en matière de limitation des émissions de gaz à effet de serre et de réduction de notre empreinte énergétique.

Grâce à la capacité d'innovation des acteurs qu'elle réunit (fournisseurs, distributeurs, industriels, installateurs, constructeurs, etc.), Promotelec est source de propositions et de valorisation de solutions technologiques pour tous ceux qui adoptent un mode de vie plus sobre pour un confort renouvelé.

C'est tout le sens de notre nouvelle signature et de notre engagement auprès de nos concitoyens : « Vivons mieux l'électricité ».

Claude MONMÉJEAN
Président de Promotelec

PROMOTELEC, L'association

Créée en 1962 pour promouvoir et accompagner le développement et l'amélioration des installations électriques dans l'habitat, l'association a accompagné, depuis sa création, les grands enjeux énergétiques de notre pays.

L'histoire de Promotelec comprend trois grandes périodes

- **1962 - 1973** Sécurisation des installations électriques (l'attestation de conformité du Consuel n'est devenue obligatoire qu'en 1972).
- **1974 - 2005** Promotion des économies d'énergie. Suite aux chocs pétroliers, Promotelec a été le premier organisme à communiquer sur l'isolation des logements. De ce fait, une maison neuve isolée et chauffée à l'électricité, consommait déjà 3 fois moins d'énergie qu'un autre logement ! Puis le chauffage électrique s'est déployé jusque dans les années 90. Le Label Promotelec a ensuite certifié les offres Vivrélec d'EDF et permis de mieux contrôler la qualité de celle-ci.
- **Depuis 2005** Accompagner le vieillissement des installations et promouvoir les usages durables de l'électricité.

L'association est aujourd'hui régie par un conseil d'administration de 28 administrateurs répartis dans **7 collèges**. Tous les acteurs de la filière participent au conseil d'administration de Promotelec, ce qui constitue un gage d'impartialité et d'objectivité.

À la fois, représentative et indépendante, l'association est ainsi reconnue comme étant un interlocuteur privilégié.

1. Gestionnaire de réseau.
2. Organismes de contrôle (Consuel).
3. Fournisseurs d'électricité (EDF).
4. Organismes relevant des professions de l'installation électrique (FEDELEC, FFIE, SERCE, UNA3E-CAPEB).
5. Organismes relevant des professions de la fabrication et de la distribution d'équipements électriques (DOMERGIE, FIEEC, GIFAM, GIMELEC, SYCABEL).
6. Organisations professionnelles du bâtiment (CICF, FFB, FPC, UNAMTP-CAPEB, Union des maisons françaises, UNSFA).
7. Organismes IPC : institutions, prescripteurs, consommateurs (ANAH, consommateurs, CSTB, USH).

Promotelec, un lieu d'échange pour la filière

Promotelec constitue pour tous ses membres une structure d'échange où ils élaborent leurs actions en commun. Sa représentativité lui assure indépendance et objectivité. Elle est, à ce titre, un interlocuteur privilégié pour les pouvoirs publics.

L'association participe activement avec les organisations officielles (ministères, UTE, CSTB, etc.) aux travaux qui conduisent à faire évoluer les normes et réglementations. Sa compétence reconnue lui permet de mener à bien ses missions auprès des professionnels et du public : informer, promouvoir, conseiller et certifier.



Informer et promouvoir

L'association contribue à la diffusion et à la valorisation des informations techniques grâce à de nombreux vecteurs de communication : édition, presse, Internet, ateliers, etc. Ils sont considérés comme une source d'information neutre, fiable et pratique.

Promotelec mène également des campagnes de sensibilisation sur la domotique, la sécurité électrique et la performance énergétique et environnementale.

Certifier

Promotelec, organisme certificateur, délivre des labels de qualité dans les logements neufs et existants. Les Labels Promotelec sont une marque reconnue, signant la qualité des réalisations et garantissant aux utilisateurs la fiabilité de leur installation.

Les objectifs de l'association

Avec l'ensemble de ses membres, Promotelec se mobilise aujourd'hui pour contribuer au développement de solutions adaptées aux enjeux de société en matière d'environnement, d'énergie, de réseau de communication, de maintien à domicile et de qualité des logements.

L'association intervient à trois niveaux :

- Information, sensibilisation, conseils et recommandations, à destination du grand public et des professionnels.
- Certification de logements neufs et anciens, axée sur la performance énergétique et environnementale, la sécurité et le juste confort du logement.
- Prestation de service pour le compte de ses membres.

Autour de trois axes stratégiques :

- La sécurité et la qualité globales des installations électriques.
- La domotique et les réseaux de communication.
- La performance énergétique et environnementale.



OBJECTIFS

Les multiples facettes des usages de l'électricité et les innovations positionnent cette énergie au cœur des débats publics relatifs à la sobriété énergétique, au maintien à domicile et aux comportements vertueux.

Promotelec se doit d'être un acteur incontournable dans ces débats, fort de sa légitimité, portée par les représentants des filières électricité et bâtiment. Son savoir-faire dans la promotion des usages durables pérenniseront la place incontournable de l'électricité dans la société.

Promotelec déploie son action de manière à :

- Sensibiliser les usagers à la qualité et les accompagner vers un mode de vie alliant sobriété énergétique et confort juste nécessaire.
- Valoriser les innovations technologiques de la filière et faire émerger des propositions communes.
- Apporter aux pouvoirs publics et aux prescripteurs des propositions partagées.

Promoteur et facilitateur du changement, Promotelec valorise les atouts de l'électricité : sécurité, confort et économies d'énergie.

L'association promeut les applications sans cesse renouvelées de l'électricité, et peu émettrices de carbone. Elle offre ainsi à chacun la possibilité d'en maîtriser les usages dans sa vie quotidienne.

« Le maintien des personnes âgées à domicile, dans des conditions de vie sécurisées, est un enjeu de société pour nous et pour les générations futures, afin de soulager les charges de nos enfants et petits-enfants. Nous devons intégrer au logement à chaque occasion, construction ou rénovation, des solutions simples, facilement exploitables, sécurisantes, disponibles et évolutives. De nombreux usages de l'électricité tels que la cuisson par induction, la commande à distance des volets roulants, le portier, l'éclairage des parcours, l'assistance à l'exploitation des équipements du logement, ou l'information entrante et sortante du logement sont autant d'outils à promouvoir... »

Pierre-Luc Langlet
Architectes, vice-président du CAH

Sensibiliser les usagers à la qualité et les accompagner vers un mode de vie axé sur la sobriété énergétique et le confort juste nécessaire

Depuis plus de quarante-cinq ans, Promotelec œuvre au service de la sécurité électrique et de la qualité globales des installations. Aujourd'hui, l'association continue à sensibiliser les usagers sur ces thèmes essentiels.

Promotelec a élargi son champ aux enjeux sociétaux actuels, comme le maintien à domicile et l'amélioration de la performance énergétique.

Grâce notamment aux nombreux atouts de la domotique et du multimédia, la filière apporte au grand public de multiples innovations au bénéfice de l'amélioration du quotidien.

Promotelec encourage ces nouvelles technologies car elles permettront une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie pour le bénéfice de l'usager, qui s'inscrit dans une démarche environnementale vertueuse.

Promotelec valorise ainsi les atouts d'un usage durable de l'électricité : un acte responsable, synonyme de sécurité et de confort, de maîtrise des consommations énergétiques et de respect de l'environnement.

Les usages renouvelés de l'électricité permettent sécurité, confort et respect de l'environnement.

Les "smart grid" : une nouvelle relation entre producteurs et consommateurs

Ces technologies visent à gérer de manière intelligente les usages de la consommation de l'électricité par l'optimisation de la distribution d'électricité. En améliorant la connaissance sur la consommation électrique à l'aide de compteurs communicants, il sera plus facile d'anticiper les pics de consommation et d'éviter les pannes dues à une surcharge. Par cet apport technologique, le consommateur devient un acteur éco-responsable de sa consommation d'électricité. Le réseau intelligent permet en outre d'intégrer la production d'énergies renouvelables décentralisées et de renseigner producteur, distributeur et consommateur sur les consommations d'électricité en temps réel.

La filière électricité propose des solutions innovantes qui participent au défi énergétique de notre pays.

Valoriser les innovations technologiques de la filière et faire émerger des propositions communes

Promotelec est un lieu d'échanges, de partage d'informations et de réflexion sur les enjeux de l'énergie, plus particulièrement de l'électricité dans le bâtiment. Instance de concertation, Promotelec valorise la vision de chacun des acteurs de la filière et assure une coordination efficace, notamment en matière d'évolution réglementaire à court et moyen termes.

Le rôle de la filière électricité est déterminant en matière de réduction de gaz à effet de serre et de maîtrise de notre consommation énergétique. Avec ses partenaires, notamment le secteur du bâtiment, elle peut relever les défis et les objectifs que s'est donné notre pays dans ce domaine et faire valoir ses choix technologiques innovants.

Au sein de Promotelec, des professionnels (fournisseurs et distributeurs d'électricité, industriels et installateurs), des institutionnels, et bien entendu des consommateurs portent les innovations de la filière. Pour le bénéfice des usagers, sa politique active de diagnostics et de certifications favorise la reconnaissance de l'expertise de ses membres.

L'expertise des acteurs de la filière contribue à éclairer les choix des pouvoirs publics et leur prise de décision.

Apporter aux pouvoirs publics et aux prescripteurs des propositions partagées

La représentativité de Promotelec lui assure indépendance et objectivité. Elle est à ce titre un interlocuteur crédible pour les pouvoirs publics.

Promotelec a ainsi pleinement joué son rôle et apporté sa contribution aux réflexions qui se sont déroulées en 2009 dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Elle continue de le faire en 2010 pour le Plan Bâtiment, en qualité de membre de l'assemblée du Comité stratégique et en s'investissant dans les groupes de travail, dans la concertation sur la gestion de la pointe de consommation de l'électricité et dans la mise au point de la réglementation thermique 2012.

En outre, par sa politique de communication auprès des citoyens, elle offre un relais efficace aux campagnes nationales de sensibilisation en matière de sécurité et de respect de l'environnement.

SÉCURITÉ ET QUALITÉ GLOBALES DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Le Diagnostic Électrique Obligatoire, un dispositif utile.

Le Diagnostic Électrique Obligatoire

Avec le vieillissement du parc de logements, les installations électriques anciennes ne sont plus adaptées aux appareils modernes qui sont entrés dans nos foyers (plaques à induction, équipements multimédias...). En France, 16 millions de logements sont concernés. Construits avant 1974, ces immeubles n'ont pas bénéficié de l'attestation de conformité délivrée par le Consuel. Ils peuvent donc plus particulièrement présenter des risques d'échauffement des circuits ou d'incendie et être à l'origine d'électrisation, voire d'électrocution des personnes.

Pour contribuer à la lutte contre l'existence d'installations électriques dangereuses, les pouvoirs publics et les acteurs de la filière ont fait évoluer la réglementation. Depuis le 1^{er} janvier 2009, le diagnostic des installations électriques intérieures est rendu obligatoire pour les logements faisant l'objet d'une transaction immobilière et dont l'installation électrique a plus de 15 ans. Ce dispositif réglementaire répond à un triple objectif :

- évaluer les risques susceptibles de porter atteinte à la sécurité des personnes ;
- informer l'acquéreur de l'état du bien qu'il achète ;
- accroître la transparence de la transaction.

Pour accompagner l'entrée en vigueur de la loi, l'association Promotelec a mis en place un important dispositif d'information autour du diagnostic obligatoire :

- pour le grand public : une brochure d'information et un site Internet www.diagnostic-electrique.promotelec.com destinés à expliquer avec pédagogie les objectifs et le contenu du diagnostic ;
- pour les diagnostiqueurs : un modèle téléchargeable de rapport de l'état de l'installation électrique et un espace Internet dédié leur permettant d'accéder à des FAQ et à un forum, enrichis au fur et à mesure des questions soulevées et des problèmes rencontrés.

Mettre à la disposition des professionnels un savoir-faire reconnu en matière de sécurité électrique pour être au plus près du terrain et faire comprendre et appliquer correctement les normes et réglementations.

Au-delà de la seule information sur cette nouvelle disposition réglementaire, l'objectif principal a été de construire les outils pour permettre :

- d'identifier le nombre de logements avec des installations électriques défaillantes ;
- de connaître la nature des éventuelles anomalies rencontrées ;
- de mesurer la volonté des propriétaires de réaliser les travaux en cas d'anomalies rencontrées.

Pour le compte de l'ONSE (Observatoire national de la sécurité électrique), Promotelec a piloté des études. L'association a fait réaliser, en décembre 2009, par l'institut de sondage TNS-Sofres une enquête auprès de 200 propriétaires ayant, dans le cadre de leur acquisition, fait réaliser un diagnostic électrique obligatoire. Les résultats de l'étude, dévoilés en février 2010 ont révélé que deux tiers des diagnostics effectués font apparaître des points d'insécurité sur l'installation électrique et que dans 96 % des logements concernés, les propriétaires ont ou vont faire réaliser des travaux de mise en sécurité. En outre, dans un cas sur deux, il a permis de négocier le prix de vente du logement en fonction des travaux à réaliser. En parallèle, Promotelec avec l'aide de la FIDI (Fédération interprofessionnelle du diagnostic immobilier) a analysé le contenu de 6 000 diagnostics réalisés en 2009. L'installation de mise à la terre (79 %), les matériaux vétustes, inadaptés à l'usage ou présentant des risques de contacts directs (74 %) et les locaux contenant une baignoire ou une douche (65 %) sont les 3 anomalies les plus fréquemment rencontrées.

■ Le guide "Installations électriques des logements existants", un dispositif complet d'information à destination des propriétaires et bailleurs.

Édité en mai 2009, ce guide traite de la sécurité des installations électriques dans les logements existants.



« Les travaux de l'Observatoire National de la Sécurité Électrique (ONSE), touchent à la sécurité de notre vie de tous les jours : les incendies d'origines électriques sont plus que jamais une réalité. L'ONSE, co-animé par Promotelec et Consuel est force de proposition, observe, étudie, analyse et informe.

Le Diagnostic Électrique Obligatoire (DEO) pour la vente de logement de plus de 15 ans, mesure initiée et soutenue par l'Observatoire a, dès sa première année d'existence, entraîné de nombreuses mises en sécurité d'installations diagnostiquées dangereuses.

Mais la route est encore longue, 16 millions de logements vieillissants ont été construits avant 1974, les parties communes d'immeubles et les logements locatifs ne rentrent pas encore dans le champ d'action de ce diagnostic.

Nous mettrons toute notre énergie à faire partager par les pouvoirs publics, les consommateurs et la filière électrique la nécessité de faire évoluer cette réalité pour concourir au bien de tous. »

Eric BERTRAND
Délégué ONSE Promotelec

Philippe ANDRÉ
Délégué ONSE Consuel

Une attestation Consuel à la fin des travaux a valeur de Diagnostic Électrique Obligatoire pendant 3 ans.

Il s'adresse aux maîtres d'ouvrage, aux bailleurs, gestionnaires de biens, aux bureaux d'études... Il s'intègre dans le dispositif complet d'information mis en place par la filière pour accompagner le déploiement du diagnostic électrique obligatoire. À ce titre, les dispositions de ce guide sont cohérentes avec les points de contrôle du diagnostic électrique obligatoire.

Les objectifs visés :

- présenter et expliquer les exigences minimales de sécurité d'une installation électrique ;
- aider dans la décision de faire réaliser les travaux par un installateur électrique.

Le document évoque successivement :

- les responsabilités des propriétaires et des locataires ;
- les exigences minimales de sécurité pour l'installation électrique des parties privatives et des parties communes d'immeubles.

Le nouveau cahier pratique "Installations solaires photovoltaïques", un ouvrage complet pour des installations de qualité



Le solaire photovoltaïque est un moyen de production d'électricité renouvelable, reposant sur la transformation directe du rayonnement solaire en énergie électrique. En conciliant les préoccupations énergétiques actuelles des particuliers et leurs besoins individuels, le photovoltaïque raccordé au réseau représente une filière émergente pour la production décentralisée d'électricité.

En France, l'électricité d'origine solaire photovoltaïque connaît depuis environ quatre ans un développement sans précédent. Entre juin 2009 et septembre 2009, le parc raccordé a ainsi progressé de 30 %. Or, l'analyse des premiers résultats de contrôle des installations témoigne d'un manque d'application des règles d'installation. Dans ce contexte, Promotelec a édité un ouvrage complet et pratique à destination des installateurs électriciens et de l'ensemble des professionnels susceptibles d'installer des équipements photovoltaïques.

Le cahier pratique "Installations solaires photovoltaïques" couvre aussi bien les aspects techniques

qu'administratifs des installations solaires photovoltaïques. Il complète le premier guide co-édité avec la FFIE.

Son objectif est d'informer l'ensemble des professionnels sur :

- les fondamentaux de l'énergie solaire photovoltaïque (gisement solaire, principe de la conversion, composants d'une installation...);
- du dimensionnement de l'installation (choix des matériels, règles de conception, estimation de l'énergie récupérable) ;
- de sa mise en œuvre (travail en hauteur, habilitation électrique, mise en service, maintenance...);
- des démarches administratives nécessaires (aides financières, accès au réseau de distribution, vente de l'électricité produite...).

S'appliquant aussi bien aux installations de bâtiments neufs ou existants, aux petites installations résidentielles de quelques kWc qu'à celles de bâtiments collectifs, tertiaires ou agricoles, l'ouvrage s'appuie notamment sur la norme NF C 15-100 "Installations électriques à basse tension" et sur le guide UTE C 15-712 "Installations photovoltaïques" édités par l'Union technique de l'électricité (UTE). Il tient également compte des différents textes réglementaires, normatifs et règles de l'art en vigueur.

Perspectives 2010

- ▶ Communiquer sur les résultats des enquêtes réalisées en 2009 et étudier les modalités possibles d'extension du diagnostic aux autres parties d'habitation et logements aujourd'hui non concernés.
- ▶ Renforcer la sensibilisation sur les obligations, droits et devoirs des propriétaires et locataires d'un logement.
- ▶ Communiquer sur les produits électriques dangereux.
- ▶ Faire évoluer le référentiel du Diagnostic Confiabilité Sécurité.

DOMOTIQUE ET RÉSEAUX DE COMMUNICATION

Faire connaître au grand public les usages et bénéfices des solutions domotique et des réseaux de communication Très Haut Débit.

Les professionnels peuvent se procurer les spots publicitaires TV et radio pour les utiliser sur les salons ou halls d'exposition domotique.

Campagnes de communication : le retour de Promotelec à la télévision et à la radio

Pour accompagner la mise en ligne du site Internet et entamer son action de sensibilisation vers le plus grand nombre, Promotelec a lancé en février 2009 une campagne de communication menée en parallèle en TV et sur Internet. Deux films publicitaires ont donc été diffusés du 16 au 28 février 2009 sur TF1 et France Télévisions. Ces spots, d'une durée respective de 15 secondes ont été conçus pour inviter le grand public à découvrir les avantages d'une installation domotique et tout l'intérêt d'y recourir. Ils ont été visionnés 60 millions de fois sur deux semaines. La campagne publicitaire s'est ensuite poursuivie sur Internet. Pour compléter cette action forte de communication, l'association a diffusé sur les ondes de France Inter, Europe 1 et RTL, deux spots en décembre 2009. En sélectionnant ces radios à forte audience, les messages ont été entendus et ont permis de dynamiser la fréquentation du site Internet avec une moyenne de 367 visiteurs par jour.



Le site Internet www.achacunsadomotique.com

À destination du grand public, le site Internet www.achacunsadomotique.com fournit des informations concrètes sur les solutions domotique, ses applications et bénéfices pour piloter, en fonction de son mode de vie et de ses besoins, les équipements du logement. Il permet également de trouver les coordonnées d'installateurs, signataires de la charte qualité "Partenaires Promotelec Domotique".

Mis en ligne en février 2009, la fréquentation du site est en constante évolution depuis son lancement, pour une moyenne mensuelle de 20 000 visites par mois.



Faire émerger avec les constructeurs de maisons individuelles et promoteurs immobiliers des fonctionnalités standard pertinentes.

Domotique, à la rencontre des installateurs...

« Repérer, sensibiliser et convaincre les installateurs d'évoluer dans le sens du marché, en devenant, notamment, Partenaires Promotelec Domotique. C'est l'engagement d'une organisation professionnelle telle que FEDELEC, aux côtés de Promotelec, pour développer ce marché d'avenir qui répond aux enjeux et besoins de société. »

Nous nous devons de relayer le message auprès des installateurs, et plus particulièrement de nos adhérents. Ainsi ils réussiront et feront réussir Promotelec et toute sa filière de valeur ajoutée. »

Philippe GOJ
Président de FEDELEC

Des acteurs de proximité : les installateurs engagés dans la charte qualité

Lancée avec le site Internet, la démarche construite en 2008 vise un double objectif : afficher et valoriser les installateurs signataires de la charte qualité Promotelec et fournir des outils d'aide à la vente pour leur permettre de mieux sensibiliser les utilisateurs. En 2009, Promotelec a donc développé et fournit les premiers outils pour les installateurs déjà actifs en domotique : mini-site Internet sur le site www.achacunsadomotique.com, signalétique véhicule et vitrine, brochures d'information grand public, newsletter spécifique.

À fin 2009, 692 professionnels de la domotique, soucieux de s'engager avec la filière et valoriser leur savoir-faire, ont signé la charte et rejoint le dispositif.

Pour 2010, Promotelec et le comité plénier domotique vont travailler :

- à la définition des conditions et modalités de renouvellement et de suivi de la démarche ;
- à la mise en place de nouvelles actions et outils d'accompagnement pour les installateurs partenaires.

Valoriser les solutions spécifiques en lien avec les enjeux actuels de société : maîtrise de la consommation énergétique, autonomie des personnes à domicile, multimédia et Très Haut Débit...

Perspectives 2010

- ▶ Créer des outils sur les conditions et équipements génériques nécessaires à l'accès au Très Haut Débit et sur les solutions efficaces pour le petit tertiaire.
- ▶ Définir les modalités de pilotage et de renouvellement de la démarche "Partenaires Promotelec Domotique".
- ▶ Intégrer le contenu du site www.achacunsadomotique.com à la nouvelle version du site www.promotelec.com en ligne le 1^{er} octobre 2010.
- ▶ Organiser, en novembre, la première édition de la "Semaine nationale de la domotique".
- ▶ Publier la deuxième édition du guide "Habitat communicant".



3

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

La maîtrise de l'énergie, la diminution des émissions de CO₂, un engagement citoyen.

L'adaptation des référentiels "Labels Promotelec" pour suivre les innovations, les faire connaître, mais aussi les mettre en application, est un axe privilégié pour faire évoluer les comportements.

Les Labels Promotelec répondent à ces exigences environnementales, et contribuent à l'optimisation des dépenses énergétiques pour chacun des projets.

Les labels de l'exigence

■ Le Label Rénovation Énergétique

19 millions de logements en France ont été construits avant 1975, époque où aucune réglementation thermique n'existait. L'un des objectifs du Grenelle de l'environnement est la réduction des consommations dans le résidentiel. Il incite donc à la rénovation énergétique des logements existants.

Pour accompagner les particuliers dans leur démarche de performance énergétique, Promotelec a lancé le Label Rénovation Énergétique en 2008. Cette approche contribue tout autant au respect de l'environnement qu'au confort et à la sécurité de l'habitation. Le label concerne les maisons individuelles et les appartements en immeubles collectifs, faisant l'objet de travaux de rénovation et achevés depuis plus de cinq ans. Le Label Rénovation Énergétique est décliné en cinq mentions progressives (de une à quatre étoiles, et Effinergie Rénovation) selon la performance énergétique globale finale atteinte.



Perspectives

- ▶ Affirmer le Label Rénovation Énergétique auprès des collectivités locales.
- ▶ Intégrer deux nouvelles mentions réglementaires.
- ▶ Intensifier et élargir le réseau d'ERE.

« L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments est une préoccupation majeure de la Fédération des promoteurs constructeurs de France - FPC - qui partage l'enjeu du Grenelle de l'environnement ; c'est un de ses engagements citoyens ! Cependant, la valorisation des solutions innovantes et les efforts faits pour aller vers des bâtiments plus économes en énergie ne doivent pas empêcher le maître d'ouvrage de pouvoir choisir la source d'énergie propre à satisfaire ses clients car, mieux que quiconque, il connaît ses attentes. La fédération souhaiterait qu'une logique de modulation prévale, notamment avec la pratique d'une isolation renforcée, afin de permettre au secteur du logement neuf de s'adapter, au moins pendant une période de transition. C'est ce qu'attend notre fédération de la mise en œuvre de la réglementation thermique de 2012. »

Michel AUZON
Délégué général de la FPC

« La rénovation énergétique d'un bâtiment est une entreprise globale qui va modifier considérablement l'approche habituelle en faisant appel à des interventions parfois complexes. C'est une démarche évolutive qui doit se mettre en place à travers une analyse du bâti, un choix éclairé du type d'isolation et des équipements et un suivi de leurs performances. Avec son Label Rénovation Énergétique, Promotelec propose cette démarche progressive et cette certification de la performance énergétique et s'inscrit pleinement dans la satisfaction des objectifs du Grenelle de l'environnement. Dans le cadre du Plan Bâtiment Grenelle, nous sommes particulièrement attentifs à cette vision d'ensemble globale qui permet de mieux coordonner les investissements, de les orienter et de les valoriser dans une optique de coûts maîtrisés. Ces actions concourent à la grande action de rénovation énergétique indispensable à l'avenir de notre pays et à celui de la planète. »

Jérôme GATIER

Directeur du comité stratégique du Plan Bâtiment Grenelle

Pour en savoir plus : www.plan-batiment.legrenelle-environnement.fr

Le label s'articule autour de trois objectifs essentiels :

- accompagner efficacement le maître d'ouvrage dans sa démarche de rénovation, en l'orientant vers un Expert en Rénovation Énergétique (maître d'œuvre) ;
- certifier la qualité des travaux mis en œuvre ;
- certifier la performance énergétique et environnementale globale du logement à l'issue des travaux.

Il se situe directement dans la lignée des objectifs de réduction des consommations énergétiques, fixés par le Grenelle de l'environnement à l'horizon 2020. L'enjeu devrait conduire à une demande accrue en 2010 du Label Rénovation Énergétique dont les premiers dossiers ont été reçus mi-2009.

Logements certifiés ou en cours de certification en 2009 : **185**

■ Le Label Performance



L'année 2009 a été marquée par une forte demande du Label Performance ; cette montée en puissance devrait se poursuivre et s'amplifier en 2010. Garantissant le niveau de performance attendu en 2012, il rassure le client en préconisant des matériaux et systèmes reconnus voire certifiés. Les constructions neuves labellisées affichent des consommations énergétiques réduites par l'emploi de solutions techniques qui contribuent à la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Les prescriptions techniques du label portent sur l'isolation thermique, l'aération, le chauffage et sa gestion, la production d'eau chaude sanitaire. Pour accéder au Label Performance, les constructions neuves doivent pouvoir justifier, par une étude thermique, de leur conformité à l'un des cinq niveaux définis par l'arrêté du 8 mai 2007, à savoir HPE, THPE, HPE EnR, THPE EnR et BBC-Effinergie.

2009	Logements en cours de certification	Logements certifiés
Label Performance mention BBC-Effinergie	2 988	203
Label Rénovation Énergétique mention Effinergie Rénovation	58	13

Le Label Performance est une démarche volontaire pour préparer les paliers de la réglementation future. Il garantit au particulier une certification de qualité assurée par Promotelec, organisme de référence, reconnu par les pouvoirs publics et bénéficiant d'une expérience de quarante ans dans la certification de l'habitat.

Le Label Performance de Promotelec, niveau "BBC-Effinergie" permettra dès 2010 de bénéficier d'aides financières notamment sous forme de réduction d'impôt.

Logements certifiés ou en cours de certification en 2009 : **10 960**

Les commissions techniques

Le domaine de la performance énergétique et environnementale évolue fortement sur le plan réglementaire et législatif. Pour être en mesure de porter les messages de la filière, Promotelec se doit de participer à l'élaboration des futures réglementations, d'échanger avec les pouvoirs publics et les représentants de la filière.

Travaux d'élaboration de la RT 2012 : sous l'égide de la DHUP (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages), Promotelec apporte sa compétence et sa connaissance liées à la certification.

Travaux de suivi de la RT 2005 : Promotelec participe, sous l'égide de la DHUP, aux commissions perméabilité et titre V ainsi qu'au groupe de travail Suivi et application.

Commissions techniques du CSTB : Promotelec apporte ses compétences dans le cadre des groupes spécialisés, chargés de la délivrance d'avis techniques pour les émetteurs de chauffage, les procédés solaires et les systèmes de ventilation.

Obtention de l'accréditation Cofrac pour le nouveau Label Rénovation Énergétique.

Perspectives

- ▶ Pérenniser la montée de charge et la progression constante des dossiers.
- ▶ Accompagner les maîtres d'œuvre dans leur démarche de certification.

OUTILS DE COMMUNICATION

Chargée de promouvoir la sécurité et la qualité des installations électriques dans le bâtiment, l'association participe depuis son origine à la diffusion et à la vulgarisation des informations techniques en utilisant une large palette de vecteurs de communication.

La signature de l'association "Promotelec, vivons mieux l'électricité".

Librairie

La librairie diffuse les publications Promotelec (mémentos, cahiers pratiques, guides et brochures) qui présentent de manière claire et illustrée les dispositions essentielles des normes et réglementations régissant les installations électriques des bâtiments.

Elle propose également des publications d'autres éditeurs, sélectionnées par Promotelec pour leur pertinence et leur complémentarité aux propos de l'association.

■ Quelques chiffres de diffusion

En 2009, l'association a vendu plus de 45 000 ouvrages.

■ Les meilleures ventes :

- le Mémento Locaux d'habitation - 24^e édition,
- le Guide Installations électriques des logements existants,
- le Mémento Immeubles collectifs d'habitation.

■ Les nouvelles publications

Les cahiers pratiques : Installations solaires photovoltaïques

Destiné aux professionnels, cet ouvrage aborde les fondamentaux de l'énergie solaire photovoltaïque, le dimensionnement de l'installation et sa mise en œuvre, les démarches administratives nécessaires.

Les guides Promotelec : Installations électriques des logements existants – Prévenir les risques encourus
Cet ouvrage traite de la sécurité des installations électriques des bâtiments d'habitation existants. Conçu par la filière électricité, il s'adresse aux maîtres d'ouvrage, aux bailleurs, gestionnaires de biens, aux bureaux d'études...

Internet : 110 000 connexions par mois

■ www.promotelec.com

Le site institutionnel de l'association à destination des professionnels.

En 2009 : Nombre de visites : 1,1 million

Nombres de pages vues : 5,3 millions

■ www.achacunadomotique.com

Ce site a été lancé en février 2009 à destination du grand public. Il propose des informations concrètes sur la domotique, ses applications et des solutions pour domotiser un logement suivant son mode de vie et ses besoins. Il oriente également les internautes vers des installateurs Partenaires Promotelec Domotique.

En 2009 : Nombre de visites : 200 000

Nombres de pages vues : 600 000

■ www.diagnostic-electrique.promotelec.com

Ce site Internet offre aux acquéreurs, aux vendeurs et aux diagnostiqueurs une information complète sur le diagnostic électrique obligatoire. Outre les informations générales et les points réglementaires, le site propose des liens utiles et un espace d'information réservé aux diagnostiqueurs.

En 2009 : Nombre de visites : 30 000

Nombres de pages vues : 150 000



Fil Pilote

Dans le dispositif de Promotelec, le journal Fil Pilote assure une communication régulière – 4 numéros par an – avec les professionnels, en particulier les installateurs, les architectes, les BET, les constructeurs... Les grands événements comme les labels, les évolutions technologiques ainsi que les informations techniques et pratiques y occupent une place importante. Diffusé à plus de 60 000 exemplaires chaque trimestre, Fil Pilote présente de manière concrète l'actualité de la filière électricité et bâtiment de part ses dossiers techniques, ses encarts réglementation ou encore ses exemples concrets de réalisation.

Relations presse

Cette année, Promotelec a signé avec un nouveau prestataire, Hill & Knowlton Paris, agence française du réseau international de communication fondé par John Hill et Don Knowlton aux Etats-Unis en 1927. L'agence accompagne Promotelec dans sa politique de communication presse grand public.

Promotion régionale

Dans sa volonté de se rapprocher de ses partenaires, Promotelec a consolidé son équipe de promotion régionale. Représentants de l'association, les délégués régionaux portent les orientations validées par le conseil d'administration.

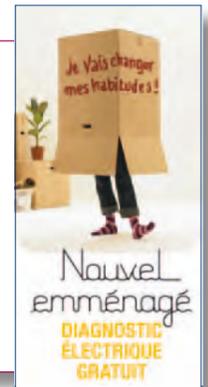
■ Former et informer les professionnels sur les évolutions normatives et les nouvelles technologies ; sensibiliser les prescripteurs sur la qualité et la sécurité des installations électriques.

Perspective

► Un projet d'envergure est lancé courant 2010 : la refonte du site Internet Promotelec. L'objectif est de proposer une information multi-cibles tant pour les professionnels que le grand public.

Opération City Plus - Des solutions pour les nouveaux emménagés

Promotelec s'est associé à City Plus, l'opération nationale de bienvenue pour les nouveaux emménagés dans les villes. Cette opération de communication ciblée propose au nouvel arrivant un Pack dans lequel sont regroupées les informations municipales et utiles ainsi que les offres de bienvenue des partenaires. Promotelec, en tant que partenaire, offre un diagnostic électrique lors de l'eménagement.



- 17 réunions à destination des membres de l'association (368 participants) ; 65 réunions organisées à la demande de structures non membres de l'association (1 586 participants).

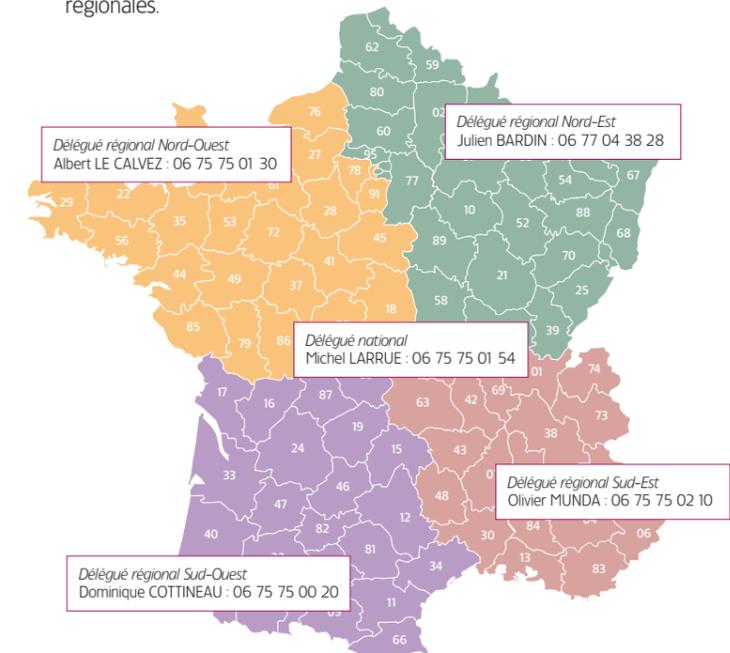
■ Dans la continuité de la campagne de communication, les délégués ont informé les professionnels sur les réelles opportunités du marché de la domotique en présentant l'action Partenaire Promotelec Domotique.

- 26 réunions en région (358 participants) ; participation à l'organisation et l'animation de salons techniques et/ou portes ouvertes.

■ Promotelec a animé de nombreuses réunions sur la performance énergétique qui ont permis d'informer 1 764 contacts, mettant ainsi en avant la pertinence des référentiels du Label Performance et du Label Rénovation Énergétique.

- 44 conventions de partenariat ont été signées avec les constructeurs de maisons individuelles.

Dans la continuité de ses actions, les délégués régionaux ont représenté l'association auprès des instances locales et institutionnelles de la filière électricité et du bâtiment, et ont contribué par leurs remontées terrain à la prise en compte des attentes régionales.



PRODUITS ET PRESTATIONS DE SERVICES

L'association a développé depuis maintenant neuf ans des compétences en matière d'étude et de traitement de référentiels techniques, de gestion de bases de données, de collecte et de valorisation de certificats d'économies d'énergie. Pour cette dernière activité par exemple, l'efficacité de notre organisation nous permet de gérer, pour le compte d'EDF, de très gros volumes en croissance.

Les activités apportées :

Labels

■ Label Performance

Étude technique, analyse et vérification sur site du bâtiment résidentiel et petit tertiaire, au regard du référentiel Promotelec, cahiers des prescriptions. Certification de niveaux de performance thermique dans le neuf (maisons individuelles, logements collectifs, logements individuels groupés).

5 niveaux de performance : HPE, HPE EnR, THPE, THPE EnR, BBC-Effinergie.

■ Label Rénovation Énergétique

Étude technique, analyse et vérification sur site du bâtiment résidentiel et petit tertiaire, au regard du référentiel Promotelec, cahiers des prescriptions. Certification de niveaux de performance thermique et sécurité électrique dans les logements (de plus de 5 ans) collectifs ou individuels rénovés.

6 niveaux de performance : ★, ★★, ★★★, ★★★★, ★★★★★, HPE réno, BBC-Effinergie Rénovation.

Perspective 2010

► Ces activités, ainsi que la librairie, seront transférées à la filiale Promotelec Services, créée en 2009, et exclusivement dédiée à la commercialisation des produits et services de l'association.

Diagnostics

■ Démarche Confiance Sécurité (DCS)

Diagnostic sur site destiné à évaluer le niveau de sécurité des installations électriques, l'adaptation aux usages et sensibiliser à la réalisation de travaux.

■ Diagnostic télétravail

Diagnostic sur site destiné à évaluer le niveau de sécurité des locaux du travailleur à domicile.

■ Diagnostic de Performance Énergétique

Vérification sur site et analyse personnalisée en matière d'installations thermiques (isolation, système aération, qualité du chauffage, eau chaude).

Prestations services

■ SOR-SOEE – SOHAN – OMC

Marchés sous appel d'offres : saisie, analyse, vérification de conformité au référentiel, vérification sur site orientés dans le cadre de la valorisation des certificats d'économie d'énergie pour le compte d'EDF.

SOR-SOEE : Marché de la rénovation dans le diffus.

SOHAN : Marché du neuf.

OMC : Logement social.

ORGANISATION ET MEMBRES

Structure opérationnelle en 2009



Direction

Président : Claude MONMÉJEAN

Directeur général : Claude DESCOMBES

Directeur général adjoint : Laurent MORLET

Directeur de la promotion : Damien HASBROUCQ

Organisation

Activité Promotion : 18 personnes

- Expertise technique & marketing
- Promotion régionale
- Communication

Activité Services : 42 personnes

- SOR
- OMC
- SOHAN
- Labels & Diagnostics

Fonctions Supports : 8 personnes

- Ressources humaines & secrétariat
- Comptabilité
- Informatique

Administrateurs de Promotelec en 2009

M. ANDRÉ Philippe, FFIE, administrateur André S.A., vice-président Promotelec

M. ARNAL Pierre, FFB, directeur de projet Immodièze - Vinci Construction

M. AUBERT Daniel, USH, directeur général des services de l'Union Sociale pour l'Habitat, trésorier de Promotelec

M. AUZON Michel, FPC, délégué général FPC

M. BAILLY Patrice, UNSFA, président GEPA-UNSFA

M. BAYLE Patrick, EDF, directeur délégué Marketing EDF, membre du Bureau

M. BERRIER Hervé, CSTB, directeur technique CSTB

M. BERTRAND Eric, DOMERGIE GISEL SYCACEL, délégué général DOMERGIE, vice-président de Promotelec

M. BETTONI Christian, UNA3E-CAPEB, président section électricité CAPEB 06

M. BLUTHE Norbert, SYCABEL, président de Nexans France
M. CORNET Jean, CICF, vice-président CICF Construction, membre du Bureau

Mme CVETA Kirova, ANAH, chargée de mission ANAH

M. DE FLEURIEU Antoine, GIMELEC, directeur général GIMELEC

M. DE FROMENT Xavier, FIEEC, directeur France Legrand

M. DE GROMARD Hugues, SYCABEL, délégué général SYCABEL

M. DE ROQUEMAUREL Thierry, GIFAM, directeur général Atlantic

Mme DI COSTANZO Catherine, USH, conseiller technique à l'Union Sociale pour l'Habitat

M. DU CHESNE Gérard, FFB, ingénieur à la direction des affaires techniques FFB

M. DUPERRET Dominique, UMF, secrétaire général de l'UMF

M. FILLOUX Jacques, SERCE, secrétaire technique du SERCE

M. GOJ Philippe, FEDELEC, président de FEDELEC

M. GUILLOT Jean-Claude, FFIE, président de la FFIE, directeur général délégué SAGEFI Génie Électrique

M. LAGANDRE Eric, ANAH, responsable actions développement durable ANAH

M. LE CAMUS Yves, GIFAM, secrétaire général du Groupe Muller

M. MONGIN Roland, FGME, délégué général FGME

M. MONLOUBOU Philippe, EDF, directeur DP & P EDF

M. MONMÉJEAN Claude, EDF, délégué régional EDF PACA, président de Promotelec

M. PARENT Daniel, CAPEB SATB, président de l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre

M. PELLOUARD Jean-Pierre, FEDELEC, président délégué à l'électricité

M. PEREIRA José, UNA3E-CAPEB, président de UNA3E-CAPEB, membre du Bureau

M. SCHMITT Henri, Familles de France

M. SCHNEPP Gilles, FIEEC, président directeur général de Legrand

Mme VALACHS Anne, SERCE, directeur général du SERCE

Commissaire aux comptes

M. MOREL Yves

Président d'honneur

M. MOULIÉ Pierre

Tour Chantecoq
5, rue Chantecoq
92808 PUTEAUX CEDEX
www.promotelec.com



PRO 1343-1 (Juin 2010) - Réalisation : MARQUETIS O.N.F. - Crédits photos : Getty Images - Stocklib - Fotosearch
Imprimé avec des encres végétales sur papier partiellement recyclé et issu de forêts gérées durablement

